

Réponse du Conseil administratif à la motion du 16 mai 2018 de M^{mes} et MM. Olivier Gurtner, Emmanuel Deonna, Ariane Arlotti, Tobias Schnebli, Pascal Holenweg, Amanda Gavilanes et Alfonso Gomez: «Stop à l'agression militaire israélienne contre Gaza».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- les événements très graves ayant eu lieu lundi 14 mai 2018, en marge de l'inauguration de l'ambassade des Etats-Unis à Jérusalem;
- les mots du porte-parole du haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, M. Rupert Colville: «Il semble que n'importe qui peut être tué ou blessé par balles: femmes, enfants, journalistes [...]. 58 Palestiniens ont été tués par des tirs des forces israéliennes de sécurité [...]»;
- la position d'Amnesty International, dénonçant une «violation abjecte» des droits de l'homme;
- les mots de Sarah Leah Whitson, directrice exécutive du bureau Human Rights Watch pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord: «La politique des autorités israéliennes consistant à tirer sur des manifestants palestiniens de Gaza, indépendamment de l'existence d'une menace immédiate... a mené à un bain de sang que tout le monde aurait pu prévoir»;
- la déclaration du conseiller fédéral Ignazio Cassis, comme «profondément préoccupé par l'escalade de la violence au Proche-Orient et le nombre de morts»,

le Conseil municipal:

- condamne l'usage complètement disproportionné de la force par les forces de sécurité israéliennes;
- enjoint au Conseil administratif de faire tout ce qui est en son pouvoir afin de faire valoir le respect intégral du droit international humanitaire et particulièrement des Conventions de Genève, dont la ville de Genève et la Suisse sont dépositaires;
- enjoint au Conseil administratif de soutenir un processus de paix visant une situation juste et durable au Moyen-Orient, respectueuse des droits de tous les peuples de la région.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif est également préoccupé par les violences qui ont régulièrement lieu à la frontière entre Israël et Gaza.

En mai 2018, alors que de nombreuses victimes, qu'elles soient palestiniennes ou israéliennes, étaient à déplorer suite à des protestations contre le déplacement et l'inauguration de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Jérusalem, le maire de Genève a témoigné de sa solidarité avec les victimes de ces violences en ouvrant un Livre de condoléances pour les victimes palestiniennes.

Ce Livre de condoléances, commenté dans les médias, a ainsi été porté à la connaissance de l'ambassadeur d'Israël en Suisse, lequel a adressé un courrier au maire de la Ville pour donner la version israélienne de ces événements tragiques. La Ville a pris acte de ce courrier. Ce Livre a été remis aux familles.

Le Conseil administratif ne peut que déplorer les violences régulières qui endeuillent les populations de cette région, tout comme il déplore les innombrables violences qui endeuillent de trop nombreux pays du monde, et qui voient les civils en être les premières victimes.

Le Conseil administratif espère vivement qu'un processus de paix, respectueux des intérêts des uns et des autres puisse véritablement prendre racine.

Le Conseil administratif apporterait tout son soutien si des négociations réunissant les parties concernées devaient se tenir à Genève, dans une volonté de recherche d'une paix durable et juste.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général ad interim:
Olivier-Georges Burri

Le maire:
Sami Kanaan